REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

DECISION DU PRÉSIDENT

N° DP-2026-19

Objet : Sensibilisation au dépistage des cancers – Organisation d'un concours photo

Madame la Présidente de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le procès-verbal d'élection de la Présidente et des vice-Présidents de l'Intercom de la Vire au Noireau en date du 8 avril 2026 ;

Vu la délégation du Conseil Communautaire accordée à Madame la Présidente par délibération n°D2026-5-4-1b du 11 mai 2026, relative notamment à l'approbation du principe de l'organisation de concours dans le cadre des compétences exercées par l'Intercom de la Vire au Noireau et à l'adoption des règlements correspondants (article 7-3) ;

Vu les statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau conférant à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) l'exercice de la compétence santé et notamment l'animation territoriale pour la prévention et la promotion de la santé au travers du Contrat Local de Santé ;

Considérant les actions de prévention et de sensibilisation organisées dans le cadre des campagnes nationales liées au dépistage des cancers sur les mois d'octobre et de novembre 2026 ;

Considérant l'avis favorable des membres du Bureau Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau réunis le 9 septembre 2026 ;

DÉCIDE

Article 1 : d'organiser un concours de photographie intitulé « **Sensibilisation au dépistage des cancers** » à destination des acteurs économiques du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Ce concours a pour objectif de permettre aux acteurs économiques du territoire de l'Intercom (entreprises, commerçants, artisans et entrepreneurs individuels) de manifester leur soutien aux campagnes de sensibilisation contre le cancer au moyen d'une photographie originale, créative et conviviale.

Les participants sont invités à réaliser une photographie mettant en scène leur établissement, leur activité, leurs collaborateurs ou leur environnement professionnel autour des codes visuels roses et bleus.

Les participants peuvent choisir de participer :

- Uniquement à la campagne de dépistage du cancer du sein ;
- Uniquement à la campagne de dépistage des cancers masculins ;
- Ou aux deux opérations

Une photographie différente pourra être proposée pour chacune des deux opérations.

Pour chaque établissement participant, l'Intercom de la Vire au Noireau reversera 10 € à la Ligue contre le cancer.

L'organisation de ce concours photo repose sur le règlement de participation joint à la présente décision.

Article 2 : Madame la Directrice de l'Intercom de la Vire au Noireau est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

- Au contrôle de légalité de la Préfecture,
- A Madame le Trésorier Principal, comptable public,

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT, Madame la Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau informera le Conseil Communautaire de cette décision lors de la séance la plus proche.

Article 3 : Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20261028-DP-2026-19-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026
Publication : 03/11/2026

Fait à Vire Normandie
Le 28 octobre 2026

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERCOM de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau https://www.vireaunoireau.fr/ rubrique « actes administratifs », le :

0 3 1 1 2 6